

École Jean Jerphanion
38 rue Plaisance
92250 La Garenne Colombes

Compte rendu du conseil d'école du 08 novembre 2016

Étaient présents

Les enseignants de l'école : Mmes Colonna, Emery, Fiel, Dogga, Ledoux, Sapin, Sarazin, MM. Char, Maurel, Rodriguez

Les représentants des parents d'élèves :

- APELGC : Mmes Serfaty, Collin, Nadal, Duchâteau, Kollen, Salmi, Da Rovare, Gauvain, M. Fagot

- F.C.P.E : Mmes Nedelec, Paviot, M. Dagrás

Les représentants de la mairie : Mme Fommarty et M. Guérineau

M. Grebot : CPC (représentant de l'inspection)

Mme Davoust : DDEN

1. Structure de l'école

M. Rodriguez assurera la direction de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Colonna a assuré le remplacement sur une des classes de CP jusqu'à la Toussaint. Mme Bazzah a pris le relais le 7 novembre et assurera la classe jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une période de transition a eu lieu entre Mmes Colonna et Bazzah du lundi 7 au mardi 8 novembre. Une réunion entre les parents du CPa, Mme Bazzah et M. Rodriguez aura lieu le lundi 21 novembre à 18h.

La situation de la direction de l'école pour l'année 2015/2016 a été abordée.

Effectifs de l'année 2016/2017

243 élèves avec une moyenne de 27 élèves par classe.

Structure de l'école : 2 CP à 28 ; 1 CE1 à 31 ; 1 CE1/CE2 à 28 ; 1 CE2 à 31 ; 2 CM1 à 23 et 25 ; 2 CM2 à 24 et 25

Environ 220 élèves restent à la cantine.

Prévisions pour l'année 2017/2018 :

247 élèves avec une moyenne de 27,4 élèves par classe sont prévus. 53 CP sont attendus sur l'école l'an prochain. La mairie va essayer d'orienter quelques élèves sur l'école Voltaire.

Une modification de la carte scolaire est à l'étude avec une re-sectorisation vers Voltaire pour décharger l'école Jerphanion. Jusqu'en 2032 l'ouverture d'une 10ème classe nécessite une renégociation du contrat avec Bouygues.

2. Le règlement intérieur

Nous avons modifié un certain nombre d'éléments contenus dans l'ancien règlement intérieur :

Article 1 : Il a été ajouté que «l'accès aux parents de CP est limité aux 15 premiers jours de la rentrée.

Article 9 : Il a été ajouté que l'on doit aussi prévenir le responsable de site (périscolaire) ainsi que la famille en cas d'accident.

Article 16 : La charte d'utilisation de l'Internet sera donnée par chaque enseignant en fonction des besoins et plus annexée au règlement.

3. Les livrets scolaires

Le livret scolaire numérique sera mis en place cette année. Il y aura un bulletin par trimestre. La version papier sera toujours donnée aux familles. Le premier livret sera rendu aux familles le samedi 10 décembre 2016 sur rendez-vous. Comme les années précédentes, la remise des 2 autres livrets se fera en classe aux élèves. Il faudra que les 2 parents signent le bulletin.

Jusqu'à présent, la mairie prenait en charge l'impression des livrets vierges. A partir de cette année l'impression de chaque bulletin se fera à l'école. Une demande est donc faite à la mairie de fournir 3 ramettes de papier pour prendre en charge ce surplus de copie.

M. Guérineau doit d'abord demander l'accord à M. le Maire avant validation de la demande.

4. La coopérative scolaire

Au 1er septembre 5027,13 € dans la coopérative.

3000 € de factures ont été réglés depuis, 800 € tables de ping-pong, 350 € de fournitures d'arts visuels, abonnements, matériel pédagogique, la sortie de fin d'année, les régies d'avance pour chaque classe. Au total, il y a eu une dépense de 4500 €

Le 1er appel de coopérative a rapporté 4050 € Les photos seront une autre rentrée d'argent.

Achats à prévoir : des jeux pour les récréations, un vidéoprojecteur car la mairie n'envisage pas d'équipement de ce genre pour 2017, participation à la sortie de fin d'année.

5. Le projet d'école

Le projet d'école est en cours de réécriture. Il aura pour thème le Vivre ensemble, Education Morale et Civique. Plus d'informations seront données au prochain conseil d'école.

Une première réunion a déjà eu lieu à ce sujet. Dans ce cadre, le conseil des délégués a été relancé. Il se réunira le mardi 15 novembre en présence des responsables du temps périscolaire.

6. Compte rendu du PPMS intrusion du mardi 11 octobre

Tout s'est bien passé. Suite à l'alerte qui a été donnée par la gardienne l'exercice a été mis en pratique pendant une dizaine de minutes dans chaque classe. De l'extérieur on n'entendait rien. Deux points sont à améliorer :

- le signal d'alerte qui doit être distinct des autres types de sonneries.
- la nécessité de mettre du film occultant sur les baies vitrées de la cantine, sur la porte d'entrée et dans la salle polyvalente.

Suivant les prescriptions de l'officier de prévention, la mairie étudie la possibilité d'apposer des films miroirs sur les vitres ainsi que des petits rideaux aux portes des classes (à tirer en cas d'intrusion). En effet, il n'est pas possible d'occulter les ouvertures faites sur les portes des classes car les pompiers veulent voir à l'intérieur des salles en cas d'incendie.

Priorité est donnée par la mairie aux travaux induits par la sécurité anti-intrusion. Les équipements de films sont prévus pour 2017.

La vidéo surveillance à l'entrée de l'école sera mise en place. Ces aménagements étant conséquents sur la ville, ces équipements (signal d'alerte, vidéo-surveillance) seront étalés sur 2 à 3 ans.

Un autre PPMS est prévu le mardi 29 novembre et aura pour thème un événement météorologique majeur.

7. La liaison école/collège

Thème des langues vivantes. L'enseignement de l'allemand est assuré par Mme Ledoux sur les CM2. Un CM1 bénéficiera d'une intervention en allemand au 3ème trimestre. Il faut savoir que l'ensemble des élèves de CM2 du secteur des Vallées ont un enseignement en allemand.

La mairie travaille sur la possibilité d'assurer une activité d'allemand lors des modules du vendredi après-midi pour les élèves de CM1 et CM2 volontaires.

8. Le temps périscolaire

Des ateliers ont été mis en place sur le temps du midi : cour, salle de jeux, salle de sport, bibliothèque. Cependant, le système semble trop rigide. L'organisation a été ajustée depuis le début d'année : chaque classe a un animateur référent qui changera à chaque période.

Une réunion avec les délégués de classe est prévue à ce sujet et aura pour but d'en améliorer l'organisation. Les responsables seront conviés à cette réunion.

Les modules de découverte du vendredi après-midi ont été présentés par les animateurs le jeudi 29 septembre. Un projet de comédie musicale sera lancé à partir de janvier pour les plus grands.

Les parents remercient la mairie d'avoir organisé une réunion sur le périscolaire. Pour l'année prochaine, les dates des réunions seront fixées en juin pour le mois de septembre et seront rappelées lors de la réunion de rentrée.

9. Les équipements de l'école

- Une demande de marquage au sol et aux murs a été faite pour la zone de football : la mairie donnera une réponse fin novembre.

- En ce qui concerne la mise en place d'un garage à vélo et trottinettes, cela est en cours d'arbitrage mais la mairie précise que ce type de demande a toujours été rejeté.

- Deux panneaux en liège ont été installés dans deux salles de classes qui en étaient dépourvues.

- Les marches des escaliers ont été refaites. Cela est beau mais très salissant même s'ils sont nettoyés tous les jours.

- Des meubles de rangement ont été installés dans chaque salle de classe.

- Du matériel de nettoyage pour les arts visuels (éponges et produits vaisselle) a été demandé à la mairie.
- Une demande a également été faite pour du matériel de pharmacie. L'accord de la mairie est en cours.
- La mise en place d'un câblage dans les classes pour un accès à internet est à l'étude. L'arbitrage sera rendu d'ici la fin d'année.
- Les panneaux d'affichage à l'entrée de l'école : une demande est faite pour changer les serrures afin que chaque panneau ait une clé distincte.

10. Les animations et sorties de l'école

- Pour le 11 novembre, 3 classes (CM2 A CM2 B et CE1/CE2) ont participé à la cérémonie qui a eu lieu au cimetière.
- Le lundi 14 novembre, l'école est allée au théâtre de La Garenne pour assister à un spectacle musical : « Rêveries Buissonnières » offert par la Mairie.
- La patinoire : Chaque classe s'y rendra en décembre ou janvier. Il faudra au minimum 4 accompagnateurs par classe.
- 3 classes partiront en classes de découverte à Houlgate :

Les 2 CM2 iront du 27 au 31 mars et le CE1/CE2 du 12 au 16 juin

- Pour la sortie de fin d'année, 2 classes iront à Giverny (CE1/CE2 et CM1B). Pour les 7 autres classes, c'est en cours de recherche.
- Une vente de livre à l'école devrait se faire au printemps (date à confirmer avec le libraire). L'entrée se fera sur invitation et contrôle à l'entrée.
- Une kermesse est prévue en fin d'année le jeudi 29 juin. L'entrée se fera également sur invitation avec un contrôle à l'entrée.
- L'APELGC propose d'organiser 2 collectes :
 - a) une collecte de livres pour la bibliothèque de l'école en novembre.
 - b) une collecte alimentaire pour une association humanitaire en décembre.

Le directeur
M. RODRIGUEZ